



Au Fil de la Lauch

S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale :

Lundi de 13 h 30 à 17 h

Mardi et mercredi de 8 h à 12 h

Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Vendredi de 8 h à 12 h

Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>

<http://www.agglo-colmar.fr>



Septembre 2016

Edit0



Après un été des plus meurtriers, marqué par l'attentat de Nice et ses 86 morts ainsi que par l'assassinat du prêtre Jacques Hamel, la période estivale se ferme sur un triste bilan. Par conséquent, de nombreuses manifestations ont été réduites ou simplement annulées. Fort heureusement, au niveau communal, nos différents rendez-vous d'été se sont déroulés dans la plus grande joie.

Le mois de Septembre est traditionnellement influencé par le retour sur les bancs de l'école de 10 millions d'élèves. Moment clé de l'année, la rentrée scolaire marque également une étape importante pour les 839 000 enseignants de l'Hexagone, de retour dans les établissements un jour avant leurs élèves, ainsi que pour des millions de parents.

Enfin, terminons par une note plus souriante : la journée du 23 septembre est consacrée à la gastronomie française. Rappelons que celle-ci est classée au patrimoine culturel et immatériel de l'Unesco depuis 2010. Alors n'hésitons pas à honorer nos 2 restaurants du village de leur savoir-faire, au plaisir de la table et au bon goût !

Frédéric FURSTENBERGER



Finale coupe d'Europe de Football



Dépôt sauvage



Marché aux puces



Salle de classe repeinte



Miss Grenouille 2016



Réfection parquet Salle Saint-Michel

Photos : Gérard HIRTZ - Francis ZIESSEL

Le Mot du Maire



Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

Le mois de juillet a été marqué par deux horribles attentats commis sur le territoire français, qui ont fait de nombreuses victimes innocentes : 87 morts, plus de 400 blessés qui, pour certains garderont des séquelles toute leur vie. Le « VIVRE ENSEMBLE » a de nouveau été bafoué par quelques terroristes au nom de Daech. Notre gouvernement a pris les mesures en conséquence et a prolongé l'état d'urgence. Espérons que ces atrocités perpétrées dans de nombreux pays cessent rapidement afin que nous puissions vivre en paix et « VIVRE ENSEMBLE » normalement.

Cela s'est passé...

Félicitations aux membres de l'association « Fresch'N Co » pour l'organisation de la 14^{ème} édition de la Fête de la Grenouille qui, pour la 2^{ème} année consécutive, s'est déroulée sur 3 jours et sur un seul site, autour de l'Hôtel de ville. L'édition 2016 a attiré moins de monde mais s'est passée dans une très bonne ambiance ; aucun problème particulier n'a d'ailleurs été signalé.

Félicitations également aux sapeurs-pompiers pour l'organisation de la retransmission sur grand écran, décidée en dernière minute, de la finale de la coupe d'Europe de football opposant la France au Portugal. Grâce aux réseaux sociaux, le chapiteau était bien rempli et l'ambiance était parfaite. Seul hic de cette soirée : la défaite de la France !

Malgré une forte pluie tombée entre 19h et 20h, il y avait beaucoup de monde le soir du 14 Juillet pour assister au magnifique feu d'artifice tiré à partir de la digue du côté de la Lauch. Un grand MERCI aux organisateurs, l'association « Le Coup de Main », la section locale de l'UNC, la fanfare, les sapeurs-pompiers et à notre artificier, l'adjoint Hugues Bannwarth.

La présence de très nombreux véhicules occupant les entrées du village a prouvé la belle affluence pour le marché aux puces organisé par les footballeurs.

Nouvelles brèves...

Pas moins de 6 mariages ont été célébrés à la mairie depuis la sortie de notre dernier bulletin municipal fin juin. Un chiffre qui mérite d'être relevé à une époque où les mariages se font de plus en plus rares.

Le jury notant le fleurissement est passé dans les rues du village début août. De très belles réalisations ont été constatées. Les résultats seront connus à la prochaine remise des prix prévue en mai 2017.

Comme vous pouvez le constater dans l'analyse des données du radar (page 8), les vitesses enregistrées sont effrayantes. 50 % des utilisateurs de cette route roulent à plus de 55 km/h alors que nous sommes dans une zone où la vitesse est limitée à 50 km/h et le « record » s'établit à 122 km/h. C'était le 23 juillet à 9h05. Bien sûr, ces données ont été transmises à la gendarmerie qui continuera d'effectuer des contrôles de vitesse.

Madame Aline Neumuller a remis à la commune une ancienne et magnifique marmite à laver le linge avec chaudière qui est désormais exposée au lavoir. Elle en est vivement remerciée.

Travaux d'été...

Durant ces 2 mois, de nombreux travaux ont été effectués dans la commune. Tout d'abord, plusieurs marquages au sol ont été repris à différents endroits du village. Les travaux demandés par les enseignants ont été effectués par les agents communaux. 2 classes de l'école primaire ont été repeintes par une entreprise du secteur. Le parquet de la salle Saint-Michel a été poncé et huilé par une entreprise locale.

Association foncière...

Des élections se sont déroulées au sein de l'Association foncière qui gère les chemins agricoles de la plaine (voir la synthèse du procès-verbal du conseil municipal inséré dans ce bulletin, page 6). Le renouvellement des responsables de l'association a donné les résultats suivants : président : Bruno Ginglinger, vice-président : Patrick Bendélé et secrétaire : Gaston Furstenberger.

Des travaux de réfection de la bande de roulement du chemin situé du côté de l'étang Moeglen sont prévus cet automne. Ce chemin sera totalement macadamisé entre la RD allant vers Niederhergheim et le tronçon déjà sous enrobés, allant vers Hattstatt. Pendant les travaux (soit environ 8 jours), le chemin sera totalement interdit à la circulation.

Doléances, incivilités, ...

Pas une semaine ne passe sans que nous soyons obligés d'enlever des déchets divers déposés sauvagement à côté des bennes vers la gare. Etagères en tôle, ferraille, matelas, sacs pleins de déchets divers, tout y figure. Ces déchets doivent ensuite être enlevés et amenés aux déchetteries par les services techniques, ce qui a un coût pour la collectivité, donc pour nous tous. Nous vous rappelons que ces incivilités sont verbalisées pour celle ou celui qui se fait prendre et que la contravention peut aller jusqu'à 75 €.

Septembre, c'est la reprise...

Le mois de septembre annonce la fin des vacances d'été, la reprise des activités associatives et bien sûr la rentrée scolaire. Du côté des nombreuses animations prévues ces deux prochains mois, nous vous invitons à vous référer à l'agenda qui figure au bas de cette page.

Très bonne reprise à tous !

Bien cordialement,

Votre Maire
Gérard HIRTZ

INSCRIPTIONS SUR LISTE ELECTORALE

Les personnes nouvellement domiciliées ou non encore inscrites sont invitées à se présenter avant le 31/12/2016 en mairie pour s'inscrire sur la liste électorale de la commune. Elles devront présenter leur carte d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile (facture récente, copie du bail ou titre de propriété).

DISTRIBUTION DE SACS BIO DECHETS

Pour poursuivre vos efforts en matière de tri, nous vous invitons à venir retirer des sacs biodéchets le

**samedi 24 septembre
de 9 h 00 à 16 h 00**

sous le chapiteau (derrière la mairie)

EXPOSITION DES TALENTS LOCAUX



La commune organise les samedi 5 et dimanche 6 novembre une exposition consacrée à nos talents locaux.

L'exposition, qui se tiendra salle Saint-Michel, propose de mettre en lumière les talents de notre village, connus ou non. L'occasion pour ces artistes de présenter leurs créations (sculptures, bijoux, broderies, patchwork peintures, photographies, scraquing, ...) et de partager leur passion avec le public.

Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà prendre contact auprès de Micheline RITTER au 06 22 33 15 87 ou s'inscrire au secrétariat de mairie pour réserver une place (gratuite).

SEPTEMBRE

- 6 Inscriptions Ecole de musique ADEM'OH
- 9 Soirée des bénévoles de la Fête de la grenouille
- 11 Journée carpes frites
- 17 Barbecue des Grenouilles s'éclatent
- 18 Passage du semi-marathon et marathon de Colmar (côté piste cyclable vers Eguisheim)
- 22 AG Fresch'n CO
- 23 AG Grenouilles sportives - Soirée parents
- 24 Nouvelle dotation sacs biodéchets
- 30 Exercice d'automne sapeurs-pompiers
AG Phoenixia

OCTOBRE

- 1-2 Exposition fruitière
- 2 Fête patronale - Repas choucroute
- 14 Don de sang
- 15-16 Bourse aux vêtements (Grenouilles sportives)
- 23 Bourse aux loisirs créatifs (Les Grenouilles s'éclatent)
- 29 Soirée Halloween des Grenouilles s'éclatent

La Vie Associative

PERISCOLAIRE « FRESCHAHISSALA »

La structure vient de rouvrir ses portes. Elle continuera d'accueillir vos enfants le matin, le midi et le soir (y compris pour les temps périéducatifs de 15 h 30 à 16 h 30), ainsi que les mercredis après-midis et pendant les vacances scolaires.

Plus d'infos auprès de l'équipe au **03 89 86 45 27** ou par mail (frescha@gmail.com).

A.S.H. FOOT JEUNES

Reprise des entrainements le mercredi 31 août pour les jeunes de 7 à 10 ans au stade de l'A.S.Herrlisheim à partir de 17 heures.

Les nouvelles inscriptions pourront se faire le même jour pour compléter les débutants et les poussins.

Renseignements au **06 82 62 76 10** ou mijakop@hotmail.com

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

69 donneurs de sang se sont présentés lors de la collecte du 19 août, dont 1 nouveau et premier don. L'Amicale remercie très vivement les personnes qui ont répondu présents. En fin de soirée, MM. Gabriel LIECHTY et Pierre BRAME se sont vus attribuer un drap de bain par tirage au sort.

La feuille distribuée dans les boîtes aux lettres n'est pas une publicité mais une invitation à se mobiliser pour consacrer un peu de temps et donner son sang. Il faut savoir que les réserves sont actuellement de moins d'une semaine.

« Je donne mon sang »
« Tu donnes ton sang »
« Il est soigné »
MERCII !

Le Président, Jean-Jacques FLEISCHER

JEUNES SAPEURS POMPIERS : RECRUTEMENT et INSCRIPTIONS

Si vous souhaitez rejoindre l'association des Jeunes Sapeurs Pompiers des Trois Châteaux, une réunion d'information aura lieu **le dimanche 4 septembre à 10h00 à Obermorschwihr** (salle Côté jardins).

Pour tout renseignement, veuillez contacter la présidente Marie WISSLER au **06 72 49 96 96**.



BIBLIOTHEQUE



Le 28 juin, les élèves de la classe bilingue de Mme Anastasia Sampaix sont venus remettre officiellement à la bibliothèque, en présence de l'adjointe au maire Mme Micheline Ritter, deux livres poèmes réalisés pendant l'année scolaire 2015/2016.

Les écrivains en herbe ont travaillé en deux groupes sur le sujet depuis le mois de novembre 2015, chacun ignorant le travail réalisé par l'autre, le seul point commun étant le thème retenu : la nature. L'un des ouvrages, « Les aventures de Thomas », narre l'histoire d'un auteur devant passer à la télévision pour présenter un poème et qui se retrouve devant l'angoisse de la page blanche et se met à rêver sur ce qui peut se passer dans la nature...

L'autre raconte les aventures du « Castor magique de Vladivostok » qui, d'un simple claquement de doigts, voyage au travers des saisons...

Ces deux réalisations sont consultables sur place à la bibliothèque sur recommandations de leurs jeunes auteurs.



ADEM'OH **(Association d'Education Musicale et Orchestre de Herrlisheim)**

INSCRIPTIONS...

Les inscriptions à l'école de musique de Herrlisheim auront lieu le **mardi 6 septembre de 19 h à 20 h dans la salle de musique** (au-dessus du gymnase).

Nous vous rappelons que nos professeurs enseignent le piano, le violon, la flûte à bec, la clarinette, le hautbois, la batterie, la guitare électrique/classique, ainsi que la formation musicale. Mais nous pouvons également vous proposer d'autres instruments sur demande !

RECRUTEMENT...

Vous connaissez sûrement notre association, présente dans le village depuis près de 30 ans. Outre la gestion de l'école de musique et de l'orchestre du village, nous organisons les concerts de l'orchestre, mais également des sorties, des repas, une tombola, dans une ambiance toujours sympathique.

Franchissez le pas et faites-la profiter de votre dynamisme, apportez de nouvelles idées en devenant membre de notre comité ! Si vous pouvez consacrer au maximum 4 à 5 réunions par an à notre association, votre contribution la fera grandir ! N'hésitez pas à me contacter, nous vous donnerons toutes les précisions dont vous pourriez avoir besoin avant de nous rejoindre.... :-)

- > Séverine ORY (03 89 49 38 82 / severineory@free.fr)
- > Fanny THORR (03 68 07 18 62 / fanny.thorr@gmail.com)

Séverine ORY, Présidente

L'association d'arboriculture de HERRLISHEIM et environs vous invite à visiter **l'exposition fruitière** qu'elle présentera sous le chapiteau du parc de l'Hôtel de ville
le samedi 1^{er} octobre de 15 h à 18 h et le dimanche 2 octobre de 11 h à 18 h

Au programme :

- Dégustation et vente de pommes
- Pressage de jus de pomme
- Buvette et pâtisseries (dont beignets aux pommes du verger)
- Conseils et commandes groupées d'arbres fruitiers
- Tombolas
- Exposition des travaux réalisés par les enfants de l'école
- Abeilles et miel
- Affûtage des outils



Rendez-nous visite et redécouvrez les fruits de nos vergers traditionnels !

Claude BAGUET, Président

LES JOLIS MOLLETS

Vous avez envie d'entretenir votre forme en toute simplicité ? Venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir.

Sur des musiques rythmées, cadencées, entraînant ou relaxantes, nous vous proposons une palette d'activités variées, adaptées à votre rythme : gymnastique, renforcement musculaire et step.

Rendez-vous à la salle de danse de Herrlisheim le lundi et jeudi à 9 heures, le mardi et jeudi à 20 heures.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Magali DE-MARTIN au 03 89 49 38 28.

TROUPE THEATRALE DE HERRLISHEIM

La TTH annonce l'ouverture de sa section Enfants.

Public concerné : enfant sachant parfaitement lire.

Une réunion d'information aura lieu le **vendredi 9 septembre à 19 h 30 salle des sociétés.**

A bientôt !

SYNTHESE DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2016

1. Mme Catherine KOHSER, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance.

2. Le procès-verbal de la séance du 13 avril 2016 est approuvé sans réserve.

3. Le Maire informe l'assemblée qu'il :

- n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour les biens cadastrés : section 6 - parcelle 101/38, section 49 - parcelle 17, section 37 - parcelles 519/60 et 520/60.

- a signé deux baux « petites parcelles » avec l'Association des Viticulteurs d'Alsace pour l'installation d'un conservatoire de vignes au Kleinfeld, et avec Gabriel WILLEM pour l'extension de son activité maraîchère au Schlung.

4. L'Association Foncière de Remembrement est administrée par un Bureau composé de 6 membres titulaires et de 4 membres suppléants, désignés pour 6 ans par moitié par le conseil municipal, par moitié par la Chambre d'Agriculture. Le Bureau comprend en outre 2 membres de droit : le Maire et un délégué de la Direction Départementale des Territoires. Le Bureau est à renouveler en 2016.

La Chambre d'Agriculture a désigné :

MM. Patrick BENDELE, Bruno GINGLINGER et Gaston FURSTENBERGER, membres titulaires

MM. François JECKER et Christian STOFFEL, membres suppléants.

Les membres désignés par vote secret par le conseil municipal sont :

MM. Jérôme BAUER, Bernard MICHEL et Christian QUINTLE, membres titulaires

MM. Roland HEINRICH et Jean Michel SYDA, membres suppléants.

5. L'Association Foncière, chargée de l'entretien des chemins de la plaine, envisage des travaux sur le chemin situé au sud ouest de l'étang Moeglen. Ce chemin est en très mauvais état, ce qui nuit à la circulation des agriculteurs et de tous ceux qui l'empruntent. Des devis ont été sollicités et les travaux s'élèvent à environ 55 000 euros HT.

Dans la mesure où le chemin sert à tout le monde, le Conseil municipal approuve le versement d'une subvention exceptionnelle de 10 000 euros à l'Association Foncière pour la réfection de ce chemin.

6. Le Conseil municipal avait approuvé le remboursement de l'acquisition de plaques d'immatriculation en cas de nouvelle dénomination ou renumérotation de rues, à hauteur de 25 euros par véhicule.

Plusieurs habitants de la route du Vin, nouvellement numérotée, ont demandé le remboursement de leurs nouvelles plaques d'immatriculation, justificatifs à l'appui.

Le Conseil municipal approuve le versement de plusieurs subventions pour un montant total de 125 €.

7. Le Conseil municipal approuve la décision modificative nécessaire pour pouvoir rembourser la caution (450 €) au locataire qui a quitté le logement au-dessus de l'école maternelle début juin.

8. Le Conseil municipal fixe le prix de vente du livre « Herrlisheim à travers les siècles » écrit par François Thomann à 27 euros, ce qui correspond au prix d'achat initial du livre par la commune.

9. Les rapports :

- d'activités de Colmar agglomération et du Syndicat d'électricité et de gaz du Haut-Rhin,

- sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du SIEPI et de l'assainissement collectif de Colmar agglomération pour l'année 2015 sont consultables au secrétariat de la mairie.

10. Le Conseil municipal apporte son soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.

11. Divers

Atelier technique : malgré la présence de vestiges médiévaux sur une portion de la parcelle, le service Archéologie de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) autorise dès à présent la commune à aménager un atelier technique à l'arrière de l'Hôtel de Ville.

Plan Local d'Urbanisme : le calendrier prévisionnel suivant a été mis en place :

- septembre : finalisation de l'ensemble du projet PLU (règlement, orientations d'aménagement et de programmation, zonage)
- octobre : préparation du document prêt à être arrêté + mise à disposition du public du règlement, du zonage et des OAP
- novembre : envoi du dossier complet aux Personnes publiques associées puis réunion
- décembre : réunion publique + arrêt du PLU par le Conseil municipal
- janvier à mars 2017 : consultation des PPA sur le projet arrêté
- avril 2017 : enquête publique
- juin : rendu du rapport du commissaire enquêteur
- juillet 2017 : approbation du PLU

**Le procès-verbal complet est disponible à la mairie ou sur le site internet
www.herrlisheim-pres-colmar.fr**

MAISONS FLEURIES 2016 : CONCOURS

Comme chaque année, l'Agence de Développement Touristique et le Conseil départemental organisent le concours départemental des Maisons fleuries, qui récompense les initiatives privées en matière de fleurissement des bâtiments ou espaces privés et publics. Compte tenu de la fusion des deux Agences de développement touristique du Haut-Rhin et du Bas-Rhin le 1^{er} juillet dernier, des critères ont été revus afin de permettre au plus grand nombre de participer à cette démarche (maisons, appartements, immeubles, hôtels, fermes, potagers fleuris, ...).

La commune de Herrlisheim-près-Colmar étant labellisée 2 fleurs, ses habitants, associations ou industriels peuvent participer à ce concours. Pour ce faire, il suffit de transmettre vos photos à l'animatrice départementale « Fleurissement durable et valorisation paysagère » au 1 rue Schlumberger à Colmar (isabelle.schwob@adt.alsace ou 03 89 20 45 86) avant le 15 octobre prochain.

Le palmarès départemental est élaboré à partir des photos numériques transmises à l'ADT qui réunit le ou les jurys concernés afin de procéder à la sélection des candidats. Les lauréats sont récompensés lors de la remise des prix départementale annuelle. Bonne chance à tous !

DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE

Nombre d'actifs (source INSEE) : 785	JUILLET	AOUT
Femmes	39	42
Hommes	46	44
Total	85	86
Demandeurs d'emploi indemnisés	68	72
Demandeurs d'emploi non indemnisables	17	14

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

La quête à domicile menée en 2016 dans notre village a permis de récolter 7 795,20 euros au profit de la Ligue contre le cancer, soit une progression de 11 % par rapport à 2015.

Que les quêteurs bénévoles et les donateurs en soient vivement remerciés : grâce à votre enthousiasme, la lutte contre le cancer peut continuer...



RESULTAT DES DONNEES RADAR

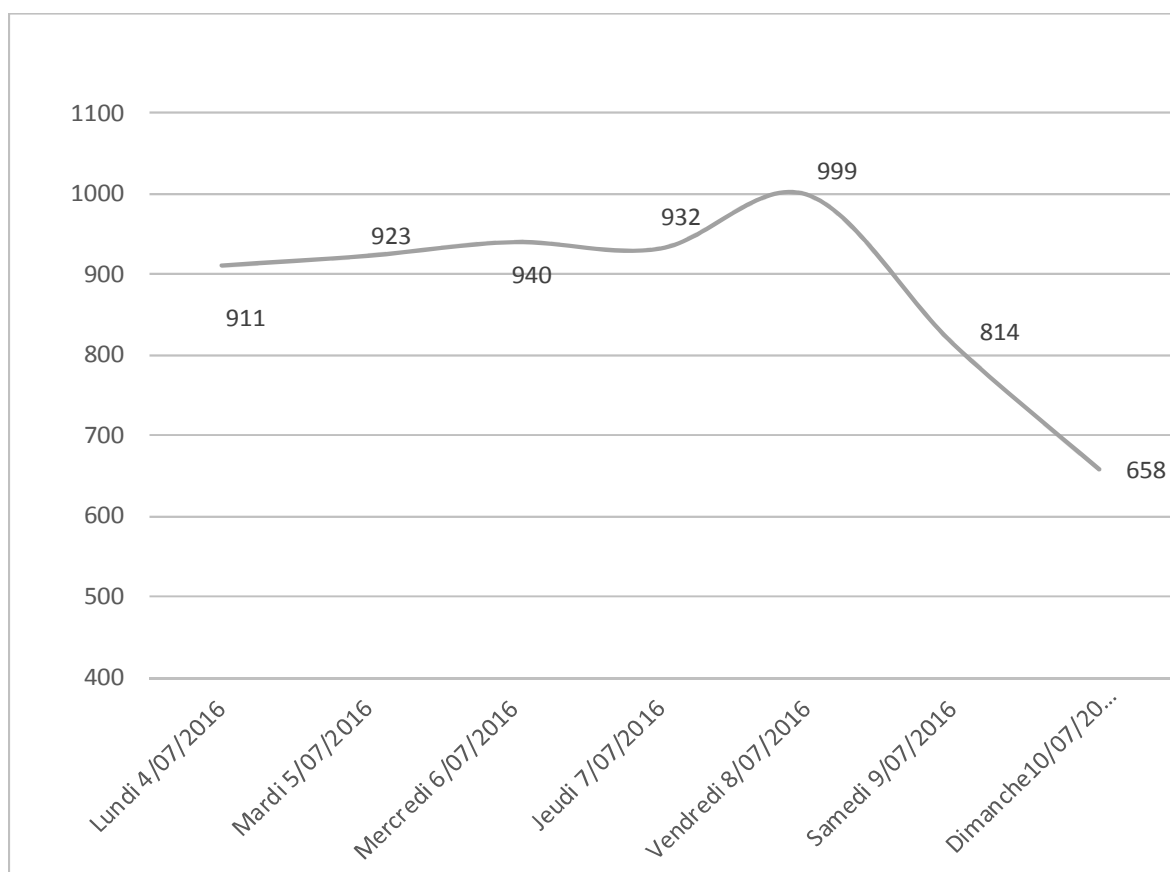
Nous vous rappelons que l'enregistrement se fait en 2 étapes. Le premier à environ 40/50 mètres et le second devant le radar. Entre les deux, nous remarquons le ralentissement ou l'accélération du véhicule.

Situation : Herrlisheim-Vignoble, en descendant d'Obermorschwihr
 Période : du 4 au 31 juillet 2016
 La vitesse est limitée à 50 km/h.

Nombre d'enregistrements : 23 859 tout compris
 Nombre de jours : 28 jours
 Moyenne passages/jour : 852

Vitesse (1 ^{er} enregistrement)	Nombre	Pourcentage	Vitesse moyenne	
			1 ^{er} enregistrement	2 ^{ème} enregistrement
Moins de 56 km/h	11 945	50,06 %	44,9	44,6
De 56 à 99 km/h	11 873	49,76 %	64,6	58,9
100 km/h et plus	41	0,17 %	109,4	90,6

Nombre de passages dans le sens de la descente en une semaine, du 4 au 10 juillet 2016 :



LUTTE CONTRE LES VOLS DE VELOS



Pour lutter contre les vols de vélos, la fédération française des usagers de la bicyclette, la police et la gendarmerie se mobilisent pour inciter au marquage des vélos. Le système de marquage bicycode® permet de rendre à leurs propriétaires les vélos volés grâce à une banque de données constituées par les vélos marqués. Ce registre, accessible des services de police et de gendarmerie, comprend les noms et coordonnées des propriétaires.

HORAIRES DES BUS A PARTIR DU 1^{er} SEPTEMBRE 2016

Une étude d'optimisation des lignes interurbaines a été menée par le Conseil départemental, afin de mettre en adéquation l'offre de transport et la fréquentation. De nouvelles fiches horaires des lignes régulières qui circulent sur notre commune sont applicables à partir de la rentrée 2016/2017.

Ligne de Haute-Alsace 208 (transporteur : Lucien Kunegel) ou ligne 26 Trace

Elle dessert Obermorschwihr, Voegtlinshoffen, Husseren, Eguisheim, Wettolsheim et plusieurs arrêts dans Colmar.

Arrêts	LMaMejVS (période scolaire)		LMaMejVS (vacances scolaires)	LMaMejVS (toute l'année)	
Herrlisheim Vignoble	7h05	8h05	6h55	13h00	17h25
Colmar Gare	7h34	9h00	7h34	13h24	17h40
Colmar Camille Sée	7h50	8h40		13h40	

Arrêts	LMaMejVS (période scolaire)	LMaMejVS (toute l'année)		
Colmar Camille Sée	17h56	12h00	16h49	
Colmar Gare	17h40	12h19	16h30	18h33
Herrlisheim Vignoble	18h30	13h00	17h25	19h15

Ligne de Haute-Alsace 440 (transporteur : SODAG / Lucien Kunegel)

Elle dessert entre autres Rouffach, Soultzmat, Issenheim, Guebwiller et plusieurs arrêts dans Colmar.

Arrêts	LMaMejVS (période scolaire)
Colmar Gare	
Herrlisheim centre	7h03
Rouffach Tribunal	7h24
Guebwiller piscine	7h37

Arrêts	LMaMejVS (période scolaire)
Guebwiller piscine	18h18
Rouffach Tribunal	18h30
Herrlisheim centre	18h55
Colmar Gare	19h05

Nous avons reproduit ci-dessus quelques horaires : vous retrouvez toutes les informations sur le site du Conseil départemental du Haut-Rhin ou de la Trace !



Les Grands Anniversaires du mois de septembre 2016



BONETTI Anillo, 81 ans le 1^{er}
SCHMIDT Jean-Paul, 75 ans le 1^{er}
BECK Marie-Odile, 82 ans le 5
VINCENTZ Marie-Louise, 87 ans le 9
VORBURGER Marie-Louise, 89 ans le 10
KAMMERER Madeleine, 77 ans le 11
QUINTLE Marie Louise, 76 ans le 11
BURR Marie-Louise, 84 ans le 19
SPECK Jeanne, 88 ans le 22
FREYDRICH Charlotte, 75 ans le 24
RENNIE Bernard, 80 ans le 25
HUMBRECHT Marie Thérèse, 75 ans le 25
PIAZZON Silvia, 81 ans le 29

Naissance



Malo GONZALEZ

le 13 juillet

Décès

Lina FURSTENBERGER

le 21 juillet



Georges VAN ROYEN

le 21 juillet

Petites annonces



A VENDRE

Parc pliant en PVC état neuf 45€
Parc en bois pliant 20€
Chaise haute 10€
Tél : 03 89 49 36 60

A VENDRE

Canapé en cuir brun clair 3 places + 2 fauteuils + 1 pouf
+ 1 table basse
Tél : 06 84 16 35 40

A VENDRE

Belle chambre d'enfant Gautier (Sagane) composée d'un lit 90/200 avec trois caissons, un chevet, une armoire deux portes (107/82/196) avec penderie + étagères, une bibliothèque et un bureau avec 2 tiroirs (127/88/74-87)

Tél : 06 03 03 54 44

A VENDRE rue de l'Elsbourg :

Un appartement F4 de 75m² (3 ou 4 chambres), au 1^{er} étage. Quelques travaux de rafraîchissement.
Prix : 95 000 €

Un appartement F3 de 67m² (2 chambres), rénové au 2^e étage. Prix : 85 000 €

Pour toute visite, contacter Valérie GSCHWIND au
06 87 17 08 05

AS ARNAUD SERVICES TERRASSEMENT

35 rue Principale
68420 HERRLISHEIM-PRES-COLMAR
Tél : 06 18 58 88 30
mail : as-arnaudservices@hotmail.com



OFFRES / DEMANDES D'EMPLOI :

Employée de maison cherche 2 fois 2 heures de ménage par semaine
Tél : 03 89 49 21 79

RECHERCHE VENDANGEURS

Pour mi-septembre environ et pour quelques jours.
Tél : 03 89 49 22 10

La période des vendanges arrive à grands pas !

Une campagne de recrutement est donc lancée.
Pour tout savoir,
contactez Alsace Vendanges au **03 89 20 80 70**

Je m'appelle Aurélie, j'ai 18 ans.
Je suis disponible pour quelques heures de babysitting le week-end.
J'ai de l'expérience car j'ai déjà pu travailler en crèche avec des enfants de 0 à 3 ans.

Tél : 07 71 69 66 43 (après 19 h)

URGENT

La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt recherche **un(e) enquêteur (trice) pour la statistique agricole.**

Profil : sens de l'organisation et rigueur, utilisation de l'informatique (ordinateur fourni), permis de conduire et véhicule personnel, disponibilité d'octobre 2016 à janvier 2017.

Dépôt des candidatures **le plus rapidement possible :**

Courrier : SRISE/DRAAF Grand Est
14 rue du Maréchal Juin - CS 31009
67070 STRASBOURG Cedex
Tél : 03 69 32 51 52 ou 03 69 32 51 48

Mail : srise.draaf-alsace-champagne-ardenne-lorraine@agriculture.gouv.fr

Modalités de publication des petites annonces

**Une petite annonce est renouvelée trois fois à la demande du particulier.
Si vous ne nous appelez pas, l'annonce sera automatiquement supprimée le mois suivant.**

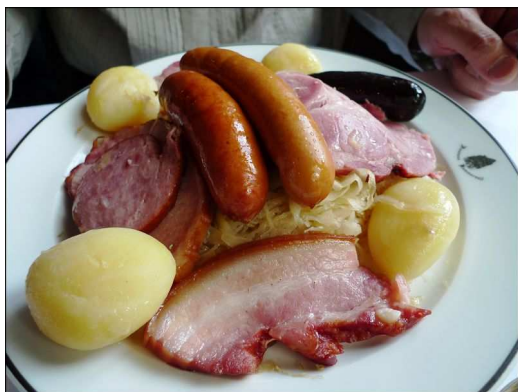
REPAS "CHOUCROUTE"

organisé par l'Association
« Le Coup de Main »
à l'occasion de la fête patronale
Saint Michel



Dimanche 2 octobre 2016 à midi
salle Saint Michel (place de l'Eglise)

HERRLISHEIM



MENU

Apéritif + bretzel
Choucroute garnie
Munster
Dessert
Café

Prix par personne : 18 €
Menu enfant (- 12 ans) : 8 €
Boissons en sus.

Inscription à l'aide du talon ci-dessous à remettre
au secrétariat de la mairie pour le lundi 26
septembre 2016 au plus tard.

Amicalement,
Le Président
Lucien STOECKLIN

**Invitez vos familles,
vos amis, ...**

Venez nombreux !

Talon réponse à remettre au secrétariat de la mairie pour le 26/09/2016 au plus tard.

Je soussigné

participe au repas du 2 octobre 2016.

Repas à 18 € : soit€

Repas à 8 € : soit€

Total€

Ci-joint, règlement de € (chèque à l'ordre de l'Association « Le Coup de Main »)